

Durée : 1h - TP 14€ - Tarif réduit 9 €
 • Du 5 novembre au 12 décembre
 Les jeudis et samedis à 19h45

VERSANA

de Roxane Von Allmen Lheureux, mise en scène Roxane Von Allmen Lheureux avec Marie Mirabel, Anne-Hélène Orvelin, Audrey Vandomme Ana n'est pas seulement le prénom d'une adolescente anorexique. Ana n'est pas un profil type. Ana n'est pas un cas clinique. Ana et les autres nous ressemblent. Il y a une impression de réel dans ce qui nous est donné à voir. Et puis certains moments décalés nous amènent plus loin que la possible identification aux personnages. La pièce invite à un questionnement plus large sur les relations à soi mais aussi aux autres et au monde qui nous entoure.

Durée : 1h - TP 14€ - Tarif réduit 9 €
 • Du 5 novembre au 12 décembre
 Les jeudis et samedis à 21h45

LE SUICIDE

Comédie avec Claire Anselme, Virginie Brinker, Charly Van de Clickboehm, Philippe Dieuzaide, Jean-Luc, Gérard, Prune Ghenassia, Annabelle Henry, Lama Serhan, Patricia Tellier, Gérard Vigoureux. Un saucisson qu'on prend pour un revolver, un homme qui veut mourir pour trouver un sens à sa vie, des voisins qui s'en mêlent... tout l'humour, le drame et l'énergie du théâtre russe !!

Durée : 1h30 - TP 14€ - Tarif réduit 9 €
 • Le dimanche 8 novembre à 21h45

LES IMPROBABLES HISTOIRES DE LA POULE À FACETTES (voir n° précédent)

Durée : 1h15 min - TP 14€ - Tarif réduit 9 €

Jeune Public

• Du 28 octobre au 3 janvier
 les mercredis à 15h et les samedis à 17h

ALICE... (à partir de 5 ans)

d'après Lewis Carroll, adaptation Clémentine Serpereau. Mise en scène : Victoria Erulin avec Clémentine Serpereau, Flavie Testud et Nathalie Waller

« Il était une fois une petite fille qui s'appelait Alice et cette petite fille fit un rêve très curieux. »

Lewis Carroll

Durée : 50 min - TP 7€ - Tarif groupe 5 €

Théâtre ouvert

4bis, cité Véron : M° Place de Clichy
 Tél. : 01 42 55 55 50 - Site web: theatre-ouvert.net
 TP : 20 € - TR 13 € - Tjeune : 10 €

• Du 24 novembre au 19 décembre
 du mercredi au samedi à 20h, le mardi à 19h, matinée le samedi à 16h, et les lundis 7 et 14 décembre à 20h

LE MARDI À MONOPRIX
 d'Emmanuel Darley

Mise en scène Michel Didym, création musicale Philippe Thibault avec Jean-Claude Dreyfus et Philippe Thibault (musique)

Chaque mardi, Marie-Pierre s'occupe de son père. Elle passe la journée avec lui, fait son ménage, son repassage. Ensuite, ils vont à Monoprix. Ils prennent des choses pour la semaine. Ils ont leurs petites habitudes. On les connaît ici. On les regarde. Elle est belle, Marie-Pierre. Elle est grande. On ne voit qu'elle. Tous les yeux sont tournés vers elle quand elle fait les courses avec son père. Avant, Marie-Pierre, son nom c'était Jean-Pierre.

L'étoile du nord

16 rue Georgette Agutte - Tel : 01 42 26 47 47.

email : contact@etoiledunord-theatre.com

Prix des places : Plein tarif : 14 €, Tarif réduit : 10 €

Tarif Jeune (- de 30 ans) : 8 €

Dans le cadre de L'HUMOUR SE FAIT NOIR

Cabaret théâtre

• Du 3 au 21 novembre

du mardi au samedi à 21h, représentation supplémentaire le samedi 7 novembre à 16h

QUE D'ESPOIR (Compagnie du Matamore)

De Hanokh Levin

(traduction Laurence Sendrowicz)

Mise en Scène Serge Lipszyc avec Bruno Cadillon, Julianne Corre, Gérard Chabanier, Valérie Durin, Catherine Ferri, Stéphane Gallet, Sylvain Méallet, Henri Payet, Elsa Rosenknop

Hanokh Levin s'inscrit dans la grande tradition des empêcheurs de tourner en rond. Petit-fils de Molière et de Brecht, à qui il aura emprunté leur sens de la dérision et du politique, il renverse les valeurs et s'attaque de front à la bêtise humaine en utilisant le rire comme arme fatale de dissuasion. Un rire, noir, métaphysique, énorme à l'occasion, pour tenter de sauver l'espèce !

Monologue théâtre L'humour se fait noir
 Compagnie du Matamore

• Du 4 au 14 novembre, du mardi au samedi à 19h30

TOUJOURS LE MÊME FANTASME

de et avec Frédéric Aspisi (Ex-cie Gospel)

Jusqu'où peut-on aller dans l'acte d'écriture ? L'acte artistique n'est-il pas en soi un acte de transgression des limites ? Frédéric Aspisi nous parle du viol, du point de vue de celui qui va le fantasmer. Canular ? Plaisanterie ? Provocation ? Dépôt des armes ? Comment se positionner face à un fantasme qui somme toute... n'est qu'un fantasme ?

• Du 17 au 21 novembre, du mardi au vendredi à 19h30, représentation supplémentaire samedi 21 novembre à 16h

A(I)RH+

de Nicoleta Esinencu

(Traduction Mirella Patureau)

Mise en Scène Michèle Harfaut

avec Miglen Mirtchev

C'est une autohypnose à visée hygiénique, eugénique et raciste. C'est un hymne monstrueux à la gloire du nationalisme que l'auteur condamne. C'est un chant de haine toxique qui empoisonne celui-là même qui le chante et ceux-là mêmes qui l'écoutent.

• Du 24 au 28 novembre, du mardi au samedi à 19h30

RIEN, PLUS RIEN AU MONDE

de Massimo Carlotto

(Traduction Laurent Lombard)

Mise en Scène Jean Macqueron

avec Françoise Vallon

Ce texte se présente comme le déversoir d'un trop plein de frustration, de désespoir et de vermouth. C'est le tableau d'une férocité ordinaire : le portrait d'une Turinoise de cinquante ans qui par un geste criminel transforme soudain sa vie, sans en prendre réellement conscience, en une tragédie ouvrière. Elle accède ainsi à son rêve : vivre une heure de gloire télévisuelle.

Danse jeune public

• Du 25 au 28 novembre

Séances scolaires, jeudi et vendredi à 10h et 14h30
 Séances tout public, mercredi à 14h30, samedi à 16h

L'ARCHE DE NOÉ (Théâtre du Mantois)

Danse et théâtre gestuel (à partir de 3 ans)
 Chorégraphie et interprétation Hoa-Lan Scremin

Le grand orage, la montée des eaux à la surface de la terre, l'immense Arche de bois, le défi lé des animaux...

Sur un air, jovial et nostalgique, d'accordéon, autant d'images, de sensations, de rapports aux éléments. lité de cette pièce dans la perspective d'un chœur chorégraphique.

La Coopérative (café culturel équitable)
 7 rue Lagille - 75018 PARIS 01 42 29 26 65

www.myspace.com/la_cooperative (M° G. Moquet, bus PC3,31, 81 95, 540)

• Mercredi 4 novembre à 19h

LAURENT LOISEAU-NEZ

Expo-photo autour de jazz. Vernissage et apéro jazz, avec Stéphane Havard et invités

• Jeudi 5 et vendredi 6 novembre à 21h

LUCIE THORNE ET TOM COONEY

Folk-pop australienne

• Vendredi 13 novembre à 20h30

LE P'TIT GARS DE BELLEVILLE conte (Paf 6€)

La Paroisse Sainte-Hélène

6 rue Esclangon (M° Pte de Clignancourt)

01 46 06 16 99

BRADERIE

Samedi 14 de 14h à 18h30 et dimanche 15 de 14h à 18h.

Enorme choix de vêtements, de jouets, de livres, de brocante... à des prix imbattables

Le

petit ney

PORTE MONTMARTRE - MOSKOWA -

n° 165

PORTE DE CLIGNANCOURT

Novembre 2009

0,80 €



LA MÉDIATION, LA SOLUTION ?



Illustration : Jean-François Patarin, couverture du livre "Juges de proximité, médiateurs, conciliateurs ; les nouveaux interlocuteurs de justice". Ed. Vuibert Patricia Labiano

Sur la table : Montage d'Hélène Félix d'après : "Moi, j'attends..." de Davide Cali illustré par Serge Bloch. Edition Sarbacane.

Vous aimez lire Le Petit Ney ! Vos amis vous en ont parlé ! Vos voisins le lisent déjà !

Abonnez-vous et/ou adhérez à l'association Le Petit Ney

Adhésion + Abonnement (Adhésion multiple) :

n Individuel - 18 € n Couple - 25 € n Familiale - 30 € n Association - 35 € n Membres bienfaiteurs à partir de 40 €

Adhésion Simple : n Individuel - 15 € n Couple - 22 € n Familiale - 27 € n Association - 32 €

Abonnement- n 10 €

Adressez votre paiement par chèque libellé à l'ordre de :

Le Petit Ney - 10 avenue de la Porte Montmartre - 75018 Paris

Tél. : 01 42 62 00 00 / Fax : 01 42 62 12 41 / courriel : lepetitney@free.fr

Nom :

Adresse :

Tél. (facultatif) :

Date :

Signature :

Le livre d'écologie, c'est quoi ?

Nous faisons la place à tous les genres d'écriture, dès lors qu'ils parlent écologie, environnement, nature. Nous accueillons donc des auteurs de romans, d'essais, de documentaires, d'albums, de bandes dessinées. Le festival est d'abord une vaste librairie, pour grands et petits, pour tous les goûts, avec des livres très nature qui vont, par exemple, évoquer les abeilles, des livres plus techniques sur l'impact des téléphones portables ou des pesticides sur la santé, et des livres traitant du contexte économique ou politique.

Quelle est la part du roman ?

Il y a peu de romans écolos pour adultes. Les auteurs préfèrent aborder ce thème en littérature jeunesse, où la production commence à prendre de l'importance. Pour autant, on ne peut ignorer certains noms, connus ou moins connus, qui ont publié des livres intéressants. Je pense à Pascal Dessaint, Catherine Clément, Yann Queffelec ou Gérard Delteil.

Selon vous pour quelles raisons existe-il peu de romans écologiques ?

Il est à remarquer qu'un genre se développe, tant en

jeunesse que pour adultes, celui des livres de science-fiction : Jean-Pierre Andrevon, Pierre Bordage, Yannick Monget... Les auteurs trouveraient donc plus facile d'écrire en anticipant ? Cela dit, le livre écolo doit se comprendre au sens large du terme. Les rêveries d'un promeneur solitaire, de Jean-Jacques Rousseau (1776), ne sont-elles pas une belle évocation des rapports entre l'homme et la nature ?

Propos recueillis par Philippe

1) Il était installé dans ce qui n'était pas encore le jardin d'Éole, mais la cour du Maroc.

Commerce équitable

ETHIC CONCEPT, UN PEU PLUS QUE LA BEAUTÉ AU NATUREL

Au 136, boulevard Ney, le rideau baissé d'une petite boutique accrochait depuis quelque temps mon regard par ses couleurs vives et les trois visages de femmes évoquant des contrées ensoleillées. L'enseigne Ethik Concept me donnait à penser qu'il s'agissait de commerce équitable. Pour en savoir plus, le mieux était d'attendre les jours d'ouverture (samedi et dimanche de 14 à 19h). J'ai donc rencontré une jolie jeune femme d'une trentaine d'années, d'origine malienne, Aïssata Tounkara, créatrice de ce concept.

Depuis quand avez-vous créé Ethik Concept ?

Depuis 2007. J'ai constitué une EURL (entreprise unipersonnelle à revenus limités) dont le projet d'ensemble est un « concept-store » (univers de magasins) autour de l'éthique qui distribue des produits naturels, bio, ou issus du commerce équitable, avec pour objectif de favoriser un mode de consommation intelligente en proposant d'autres alternatives. Ma première boutique a été ouverte au Forum des Halles à l' « Espace Créateur », axée principalement sur les vêtements, bijoux et accessoires provenant de diverses filières du com-

merce équitable, d'associations implantées en région parisienne, ou de jeunes créateurs. Ces derniers résident également en région parisienne et utilisent des matières non labellisées. J'ai tenu à les faire travailler afin de reproduire la notion de commerce équitable à l'échelle locale. J'habite Argenteuil et je trouve dommage que des jeunes, ou des moins jeunes, ici, souhaitent vivre d'une activité sans le moyen de diffuser ou vendre leur savoir-faire. J'ai donc ajouté une variante au partenariat Nord-Sud (c'est-à-dire un partenariat Nord-Nord) en donnant la chance à des personnes ayant créé leur entreprise de distribuer leurs produits ou, pour les petites structures, de permettre un dépôt-vente de leurs créations en boutique. C'est pour moi le même regard que sur le commerce équitable. Je sais avec qui je travaille, les filières sont transparentes, les circuits très courts. Et puis, je ne veux pas travailler uniquement avec l'étranger pour éviter l'assimilation à la délocalisation.

Comment se passe le partenariat ?

Je rencontre les personnes (créateurs de mode...) sur des salons professionnels à Paris. En fait, je voyage très peu. Concernant le commerce équitable, les interlocuteurs ont déjà mis en place des ateliers (la plupart en Inde ou en Amérique latine). S'il y a un potentiel de vente pouvant intéresser ma boutique nous envisageons ensemble la possibilité d'un partenariat. Je développe actuellement un projet d'insertion par l'activité économique avec la ville de Paris, notamment le 18^e arrondissement. Mon but est de proposer, dans un premier temps, un poste à des personnes éloignées de l'emploi.

Comment allez-vous procéder ?

C'est un statut un peu particulier. Je vais travailler en partenariat avec la DDTE, l'ANPE et surtout avec les organismes régionaux pour intégrer des personnes et les former à des tâches très classiques - traitement des commandes (car je vais développer la vente en ligne) ce qui permettrait l'apprentissage ou à la remise à niveau de l'outil informatique, la maîtrise d'Internet, le suivi de l'acheminement des commandes, l'accueil de la clientèle - et déboucherait sur un poste salarié.

Cela aurait lieu dans la boutique du boulevard Ney ?

Oui, car je compte plutôt faire ici un travail de vocation sociale, évidemment toujours autour du commerce équitable. C'est pourquoi cette boutique ne sera jamais ouverte toute la semaine. Certaines plages horaires seront réservées à la formation de la personne détachée. Elle ne fera pas 35 h et pourra utiliser son temps libre comme elle le souhaite (cours d'alphabétisation, par exemple, ou apprendre Word, Excell, tout dépendra du profil de la personne). Elle s'habitue petit à petit au contact avec le public, mais pas en permanence, sinon j'aurais pris une vendeuse qualifiée. Je n'ai pas choisi une boutique dans ce quartier pour installer un point de vente de produits un peu plus chers que ceux du marché. Mon objectif c'est l'échange pour que les gens comprennent pourquoi on est là. C'est un autre support que ma boutique aux Halles qui marche très bien. Ici, ce sera davantage un bureau pour que je puisse travailler sur le projet d'insertion professionnelle et avoir, en même temps, un contact clientèle avec les habitants du quartier qui pourront acheter directement ici ou permettre à des clients Internet de récupérer pendant le week-end leur colis (s'ils ne souhaitent pas l'envoi chez eux).

De quel horizon professionnel venez-vous ?

J'ai fait de la comptabilité-gestion. Puis j'ai obtenu un BTS de gestion de la production audiovisuelle. Je travaillais beaucoup sur l'événementiel. Ensuite, j'ai fait une formation de création d'entreprise. Depuis longtemps je suis sensible à l'artistique et au social et j'ai beaucoup travaillé avec des associations ou structures à Argenteuil où j'habite. J'ai toujours cherché à m'impliquer (en donnant des cours de danse dans mon quartier par exemple). J'ai eu envie de créer ma boîte, certes, mais sans perdre de vue le côté social.

A quelle occasion cette envie a-t-elle pris forme ?

En 2006, après un licenciement économique par la société de production audiovisuelle qui m'employait, j'ai participé au concours « Talent des cités » initié par le ministère de l'Emploi et de la Cohésion sociale, et parrainé par Suez. J'étais parmi les 13 finalistes et j'ai gagné un prix de 7000 €. Cette somme, ajoutée à mes fonds propres, m'a permis de démarrer.

Médiation



Suite à la demande de tribune libre de Slimane Zegout dont vous lirez le point de vue et l'interview, l'équipe de rédaction a choisi d'axer ce numéro sur la médiation, cet obscur objet social un peu mis à toutes les sauces.

Depuis une décennie, de plus en plus présente, la médiation participe des nouveaux métiers et des nouveaux services qui ont vu le jour depuis la fin du siècle dernier. Mais ce vocable, mot-valise, comme cette pratique recouvre des pratiques différentes selon les types de médiation. Particulièrement popularisée en matière de résolution des conflits, la médiation fait partie des modes alternatifs de résolution des conflits. Il convient de la distinguer davantage de la conciliation avec laquelle elle est parfois confondue. L'arbitrage et la conciliation se distinguent de la médiation, en démontrant que ces deux modes consistent dans l'intervention d'un tiers qui impose une solution ou la suggère en faisant un rappel à la morale ou à la loi.

Si l'activité de médiateur varie selon les contextes d'application, des constantes existent à chaque fois qu'un tiers intervient pour faciliter une relation ou la compréhension d'une situation et de résoudre une difficulté. Des éléments de pédagogie et de qualité relationnelle se retrouvent dans les pratiques de la médiation. Sans entrer dans le débat sur sa définition et ses objectifs, nous vous présentons plusieurs types de médiation afin de vous offrir un panorama non exhaustif de la médiation. Sur notre quartier, suite à l'action de récupération du mail par les associations de locataires et des habitants, ceux-ci ont exercé ce qui

est appelé dans le jargon de la médiation une « veille sociale » les jours des Puces afin de garder le mail au public. A cette occasion, la demande de médiateur s'est faite afin de les remplacer. La municipalité en a jugé autrement et les habitants ont maintenu leur présence tout l'été et en ce début d'automne. A St-Ouen, la ville a mis en place une équipe de prévention-médiation qui intervient à la demande de la population pour toutes sortes de conflits. Pour commencer cette « exploration », voici son étymologie

Les dictionnaires étymologiques lui donnent généralement pour origine Médius : ce qui est au milieu. Le radical « med-medi » se retrouve dans « méditerranée » (la mer entre les deux terres), Médoc (la terre entre deux mers), « méviéval »

TRIBUNE LIBRE : « MÉDIATEUR PROFESSIONNEL » OU L'AVENIR DE LA MÉDIATION

Effet de mode, actuellement, nous voyons apparaître beaucoup de personnes se nommant « médiateur ». La plupart des personnes rencontrées et interrogées à ce sujet semblent méconnaître ce qu'est un médiateur, hormis les personnes déjà confrontées à la médiation.

Les conflits sociaux, individuels ou collectifs, en recrudescence ont permis aux médiateurs d'être de plus en plus sollicités en entreprise et entre particuliers afin d'aider à renouer le dialogue, à régler les conflits et les différends en essayant d'éviter une procédure judiciaire classique qui vous impose une décision. Parfois il peut aussi intervenir en cours de procès, voire après car certains jugements sont inapplicables. Le recours à la médiation suspend les délais de prescription (modification de la loi en 2008 code civil).

Porter un différend devant le juge s'avère souvent aléatoire, long et coûteux, d'où l'intérêt de cette nouvelle manière de résolution des litiges : préventive et alternative au judiciaire.

La médiation professionnelle.

Il existe une formation très spécifique conduisant au statut de médiateur professionnel. La confusion s'opère régulièrement entre les différentes médiations utilisant le statut de médiateur sans aucune distinction : médiateur « du livre », médiateur « du crédit », médiateur « de la poste », médiateur « de la Ville », etc. Tous repré-

sentent un secteur, un domaine, une entreprise. De ce fait, l'objectif d'impartialité est difficilement réalisable, car l'intervention du médiateur constitue un recours ultime après une réclamation infructueuse ou non satisfaisante d'un client. Apportons donc quelques précisions et compléments d'informations :

1) La médiation professionnelle est une démarche mettant en œuvre des règles, des techniques et des savoir-faire. C'est une véritable discipline au service de la résolution des conflits.

Il s'agit d'un processus par lequel un tiers indépendant, neutre et impartial (le médiateur professionnel), établit ou rétablit la qualité relationnelle entre deux ou plusieurs personnes pour leur permettre ensuite d'élaborer elles-mêmes la meilleure solution à la problématique qui les oppose.

Le médiateur professionnel est ainsi un facilitateur et le garant de la qualité relationnelle entre les parties. Il est tenu à une stricte confidentialité. Il s'efforce de favoriser le dialogue entre les parties et aide chacune d'elles à comprendre le point de vue, la position et les intérêts de l'autre. Le champ privilégié de la résolution des problèmes exclut tout rapport de force. Les personnes concernées (les acteurs) construisent elles-mêmes et, par conséquent, acceptent leur solution. Le médiateur professionnel n'intervient ni en juge ni en arbitre. Il est neutre dans la solution et impartial dans la relation avec les parties.

Si l'origine indo-européenne et celtique est exacte, la racine med aurait le sens de réfléchir, qui peut se traduire par aider au diagnostic pour résoudre et se retrouverait alors dans le mot médecine. Dans cette hypothèse, il convient de repasser par la Rome antique où, dans la mythologie, une fille d'Esculape, dieu de la médecine, est nommée Méditrine qui est associée aux festivités méditrinales du 11 octobre en Italie. Quelle que soit son origine exacte, dans le radical de médiation, nous retrouvons les notions d'entre-deux, et d'aide

L'imprimerie aidant, c'est dans le Dictionnaire général et curieux de Maître César de Rochefort 1684 que le mot médiation apparaît puis dans le Dictionnaire universel de Furetière édition de 1690, ensuite dans l'Encyclopédie française de 1694. Sa naissance est cependant identifiée 400 ans plus tôt, aux environs du XIII^e siècle, pour désigner une intervention humaine entre deux parties.

Philippe

Illustration : affiche portant en sous-titre « Un Nœud avec l'administration, le médiateur est là pour dénouer. » (site www.mediateurcf.be)

Il préserve la confidentialité des échanges et ne rend aucun compte de sa mission et ceci en se référant à des règles déontologiques (cf. code de la Médiation et code d'éthique et de Déontologie des Médiateurs).

2) Il est important de rappeler les différences entre les modes de médiation au regard de la confusion de cette dernière avec la négociation (négociateur) ou la conciliation (conciliateur). La négociation est effectuée par un négociateur qui représente l'intérêt d'une des parties.

Le négociateur prend position et négocie pour le compte de la partie qui l'a mandaté. Au contraire, un conciliateur écoute les personnes en présence. Puis, il élabore la solution qu'il juge la plus adaptée. Il la propose aux parties qui seront libres de l'accepter ou de la refuser.

Dans le cadre de la médiation professionnelle, le médiateur accompagne les parties afin qu'elles trouvent elles-mêmes la solution qui leur convient plutôt que de se soumettre à un jugement ou à un avis. Par son expertise, le médiateur professionnel va rendre les parties à nouveau capables de communiquer efficacement.

Enfin, pour saisir un médiateur professionnel, il est préférable de passer par un centre de médiation garantissant le professionnalisme et la déontologie de ses membres, tel celui de la Chambre Professionnelle de la Médiation et de la Négociation (CPMN) qui désignera de manière indépendante



Aïssata Tounkara devant sa boutique

Slimane Zegout passage St-Jules



un médiateur professionnel parmi ses membres. Indépendants, neutres et impartiaux. Ils ne sont pas rémunérés par la Chambre mais par les clients qui les sollicitent. En général, ce sont des honoraires au temps passé. Mais beaucoup forfaitisent leurs interventions, notamment lorsque le montant du litige en cause est faible. Le coût est plus faible qu'une procédure judiciaire, surtout si l'on inclut les coûts induits par une situation bloquée. Dans la plupart des cas, les coûts sont partagés par moitié entre les deux parties, mais cela peut faire l'objet d'un premier accord entre elles.

Slimane Zegout

LA MÉDIATION CULTURELLE

Dans le domaine de la culture, il ne s'agit plus de résoudre un conflit ou de proposer une alternative à la Justice mais de réduire la distance entre la culture et ses acteurs et le public. Il s'agit donc de créer une passerelle, un lien, un dialogue entre les uns et les autres.

Le médiateur culturel a pour objectif d'assurer au plus grand nombre l'accès, aussi bien physique que social et intellectuel, à la culture. Pour cela, il se doit d'être neutre, de n'être ni le défenseur, ni le détracteur d'aucune des parties. Sa fonction est de trouver les voies pour mener les populations vers la culture et l'art. Comme tout médiateur, il n'est ni juge ni avocat des uns ou des autres. Il organise la rencontre d'une œuvre et du public, sans jugement de valeur pour l'auteur, sa réalisation, ou les spectateurs. Le médiateur culturel exerce là une fonction de « passeur ». En terme de médiation artistique, le médiateur se fait l'interprète de l'art et des artistes pour une meilleure compréhension de la part des spectateurs.

La profession de médiateur culturel

Elle comporte plusieurs aspects, car les missions touchent autant à la culture qu'au social pour satisfaire les publics, qu'à l'économique pour les acteurs et structures culturelles sur lesquelles elle travaille.

Trois questions à Slimane Zegout

Actuellement vous suivez une formation de « médiateur professionnel », dans quel cadre la suivez-vous ?

J'effectue cette formation en utilisant mon DIF, Droit Individuel à la Formation ⁽¹⁾, cumulé de plusieurs années. Cette formation se déroule à Paris au sein de l'Institut de Développement de la Médiation (I.D.M Médiateurs Associés) dont le siège est à Bordeaux, à raison de deux jours par mois pendant six mois. Je me suis toujours investi dans des fonctions liées à des engagements associatifs, syndicaux ou politiques. Ces engagements procédaient de la volonté de m'impliquer dans la résolution de tous types de conflits sociaux, collectifs ou individuels. Récemment, suite à la fusion de mon employeur, institution privée, avec une institution publique. J'ai eu besoin de réfléchir et de me remettre en question. Le métier de médiateur professionnel est bien une suite logique à cet itinéraire ; je vois cette formation comme un complément à un parcours professionnel et à un état d'esprit lié à une longue expérience sociale.

Quel est le contenu de cette formation et sur quoi débouche-t-elle ?

Il s'agit d'acquérir les techniques de la médiation professionnelle, des savoir-faire et surtout utiliser un processus précis dans la résolution des conflits. Cette discipline apprend à créer les conditions pour établir ou rétablir la qualité relationnelle entre des antagonistes et leur faire admettre ensuite l'idée d'élaborer eux-mêmes la meilleure solution à la problématique qui les oppose. Il est indispensable pour nous, médiateurs, de rester neutres et impartiaux malgré toutes les manifestations extérieures d'agressivité. Cette formation

Les médiateurs culturels sont de "nouveaux intermédiaires culturels" qui viennent occuper un terrain sur lequel les ont devancés les instituteurs, les animateurs, les éducateurs... Ils reprennent ainsi cette fonction pédagogique. Ils donnent du sens, transmettent des clés de compréhension. Cependant, la médiation culturelle s'inscrit dans ce que l'on appelle l'éducation informelle. A la différence de l'éducation, au sens usuel du terme, l'éducation informelle n'est ni obligatoire, ni contrainte par un programme exhaustif à dispenser, ni par une validation des acquis à organiser. Ces visées sont tout à la fois éducatives (sensibilisation, initiation, approfondissement...), récréatives (loisirs) et citoyennes. Le but de ces actions est que les populations et les groupes maîtrisent cette réalité culturelle qui les entoure. Ainsi, « Il arrive que l'art et la culture revêtent des formes tellement insolites et brutales que leur sens semble perdu pour le public. Dès lors, il nous incombe d'être des donateurs de sens, des interprètes »⁽¹⁾.

Philippe

1) Julia Kristeva, *Sens et non sens de la révolte*, ed. Fayard, 1996, pp. 22-23.

visé la délivrance du Certificat d'Aptitude à la Profession de Médiateur (CAPM) sous l'égide de la CPMN (Chambre Professionnelle de la Médiation et de la Négociation). Les médiateurs, ainsi formés, s'engagent à respecter le Code d'éthique et de Déontologie de cette Chambre. Cette formation est homologuée par le Conseil National des Barreaux. La CPMN, outre son soutien aux médiateurs, agit auprès des pouvoirs publics pour développer cette pratique.

Une fois cette formation terminée, que comptez-vous en faire ?

Grâce à cette formation, je vais bien évidemment utiliser, si possible, ce savoir-faire dans le cadre de mon emploi actuel. Mais j'envisage aussi cette activité de Consultant et de Médiateur à temps partiel. Cette formation nous prépare à la résolution de tous types de conflits tant familiaux - divorces, héritages... -, sociaux -licenciement, tous les types d'harcèlement entre salariés -, qu'au niveau des entreprises - relations avec les clients, les fournisseurs, les banques... -. Enfin, je compte aussi m'inscrire sur les listes des médiateurs proposés par les Tribunaux et les Conseils Prud'hommaux.

Photo et propos recueillis par Philippe

1) Tout salarié peut bénéficier d'un DIF (Droit individuel à la formation) de 20 heures par an. Il est ensuite bloqué jusqu'à son utilisation. La formation peut être effectuée pendant ou hors du temps de travail avec, dans ce dernier cas, des conditions particulières.

Médiateurs culturels c'est aussi :

Nous abordons dans ce dossier, la médiation culturelle dans le sens de la culture dominante qui sous-tend la culture d'une communauté, celle des occidentaux aujourd'hui. Le médiateur culturel est alors passeur des données communes reconnues et fondatrices. Cependant, il existe un autre type de médiation culturelle exercée par des psychologues cliniciens qui exercent dans un autre champ : celui des personnes immigrées qui rencontrent des difficultés d'adaptation pour ne pas dire très souvent de graves problèmes.

Nous avons ce type de médiateurs culturels dans le quartier qui exercent au sein du CAIREP (Centre d'Aide, d'Interactions et de Recherche Ethno Psychologique) et qui ont leur permanence à l'école Binet. Ces ethno psychologues, issues de diverses origines ont un rôle fondamental pour nos quartiers mais aussi pour nos sociétés en mutation. En effet, ils ou elles arrivent à comprendre et aider ces personnes issues de cultures différentes. Le mot culture signifiant alors pratiques, croyances, références...

Martine

Transports et déplacements

TRAVERSES 17-18 (SUITE)

Le 22 septembre dernier, une réunion s'est tenue à l'Hôtel de ville, avec Annick Lepetit (adjoite aux déplacements à la mairie de Paris), Daniel Vaillant (mairie du 18^e arrondissement), Hervé Benessiano (premier adjoint à la mairie du 17^e), les services techniques et des représentants des différents conseils de quartier concernés par le projet. Suite à la réunion publique du 6 mai (au gymnase Biancotto, dans le 17^e et 2 dans le 18^e) ont apporté des contributions à la première mouture qui avait été présentée : trois d'entre eux ont rencontré la Direction de la Voirie et des Déplacements et des visites de terrain ont été effectuées dans les deux arrondissements. Des remarques sont également parvenues aux services techniques par e-mail. A partir de ces retours, les services de la Direction de la Voirie et des Déplacements ont dégagé cinq variantes de tracé. Annick Lepetit a rappelé les objectifs de la Traverse 17/18 : la desserte fine de la porte Pouchet et de la mairie du 17^e arrondissement, de la frange ouest du 18^e (comportant une connexion avec la ligne 13 du métro), la desserte du secteur Legendre-Levis (à l'ouest des voies ferrées de Saint-Lazare) avec le « rabattement » sur Pont Cardinet.

Une desserte Porte Montmartre ?

Les cinq variantes de tracé présentées par les services techniques sont les suivantes :

1 - connexion autour de Guy Môquet soit un allongement de 480 m par rapport au tracé de base (7,820 km) et desserte de la rue Davy ;

1 bis - connexion Guy Môquet avec desserte rue Colette soit un allongement de 300 m et deux manœuvres de « tourne-à-gauche » compliquées au carrefour Guy Môquet ;

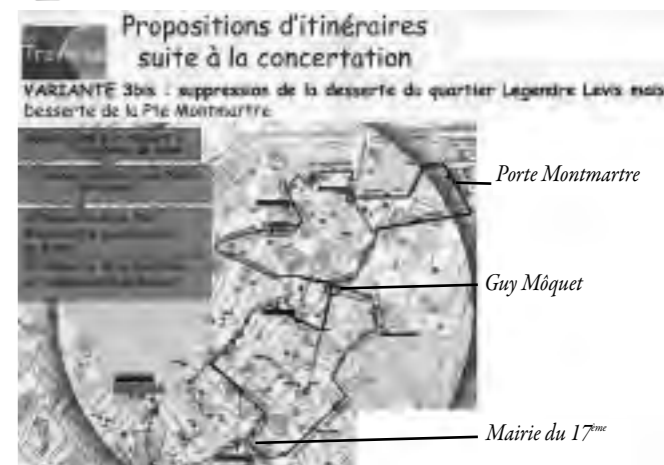
2 - desserte du quartier Legendre Levis, avec une

connexion à l'aller et au retour avec la mairie du 17^e, soit un allongement de 600 m (7,940 km). Cet itinéraire implique un temps d'attente limite de 15 minutes.

3 - Pas de desserte Legendre-Levis, mais de la porte Montmartre, via la rue Louis Paul Valery Radot et de l'avenue de la Pte Montmartre puis la rue Leibniz, soit un allongement 400 m. Cet itinéraire ne dessert pas de secteurs d'habitat derrière l'hôpital Bichat.

3 bis - idem que le précédent, avec la desserte de la Pte Montmartre, via le boulevard Ney, la rue Arthur Ranc, le Mail Huchard et l'avenue de la porte Montmartre, le retour s'effectuant par la rue Leibniz, soit un allongement de 200 m. Ce tracé se raccorde au n° 1 ou au n° 1bis.

D'autres propositions et demandes ont été formulées par les Conseils de quartier : celle de réaliser plutôt des arrêts en quai bus moins consommateurs de places de stationnement, et concernant le tracé, de relier les rues Lamarck et Duhesme, à partir de la place Jacques Froment ; et d'assurer une correspondance avec le métro et les bus situés place Jules Joffrin. Annick Lepetit a fait remarquer que cette dernière proposition ne correspondait pas à l'objectif initial de la Traverse et que le secteur est déjà bien pourvu en transports en commun. Elle a également rapporté que le STIF ⁽¹⁾ n'était pas satisfait de la première proposition car la « dissociation » y était trop forte : les tracés aller et retour des bus étaient trop distants l'un de l'autre, ce qui entraîne des temps de trajet importants. Les services techniques ont également rappelé que quatre véhicules sont prévus pour faire



la boucle en une heure. Si l'option Legendre-Levis (tracé n°2) était retenue, elle risquait d'augmenter l'attente (50 minutes pour rejoindre Bichat). Enfin, Hervé Benessiano a proposé que la navette SNCF, qui effectue le parcours entre le boulevard Péreire et la Mairie du 17^e desserve le secteur Legendre-Levis. Annick Lepetit a répondu qu'elle avait fait cette demande d'extension du tracé de la navette pour la porte d'Asnières, et qu'il n'était pas possible de formuler deux demandes incohérentes à la SNCF.

Pour terminer la réunion, Annick Lepetit a proposé que la Direction de la Voirie et des Déplacements essaie de se pencher sur une solution mixte entre la 2 et la 3 bis, le trajet devant rester inférieur à 8 km. Cette proposition sera présentée aux mairies d'arrondissement et aux conseils de quartier avant la tenue d'une ultime réunion publique, qui devrait avoir lieu avant le 10 novembre.

Sylvie

(1) Le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) participe au financement de l'investissement du projet.

Écologie

FESTIVAL DU LIVRE ET DE LA PRESSE D'ÉCOLOGIE : PETIT RETOUR AVEC JACQUES THOMAS

Le Festival du Livre et de la Presse d'écologie se tiendra pour sa 7^e édition le week-end des 21 et 22 novembre prochain au Centquatre, 104 rue d'Aubervilliers à la lisière du 18^e arrondissement. Jacques Thomas, créateur de ce festival et président de l'association qui porte ce festival, a bien voulu répondre à nos questions.

Comment est née cette manifestation ?

Ce festival m'est apparu nécessaire, en 2003, pour deux raisons aussi importantes l'une que l'autre. Je voulais créer un événement sur le thème de l'écologie, mais je voulais le faire au travers des livres, ayant été libraire puis bibliothécaire depuis 13 ans. J'ai donc réuni autour de moi quelques militants écologistes, la majorité d'entre eux ayant à voir, logiquement, avec l'univers du livre. Le festival s'est monté en un mois, sous chapiteau ⁽¹⁾, et a accueilli environ 300 personnes en une après-midi.

Quelles en sont les évolutions majeures ?

Ces évolutions peuvent se décliner ainsi : le lieu d'abord. Dès la 2^e année, nous avons été accueillis par la Halle Saint Pierre, ce beau bâtiment au pied de la butte Montmartre, qui s'est très vite révélé trop petit. Nous nous sommes alors déplacés quelques centaines de mètres plus bas, boulevard Rochechouart, au Trianon. Nous avons aimé ce théâtre, chaleureux et convivial, mais qui, après 3 ans, ne nous convenait plus. En 2008, nous avons loué un espace du Centquatre, pour gagner encore en surface et passer sur 2 jours. Ce fut pour nous un choix difficile, pesant lourdement sur notre maigre budget. En terme de contenu, les évolutions sont sensibles. Nous nous sommes d'abord ouverts, aux côtés du livre, à la presse. Nous avons aussi créé un espace dédié aux formations et aux métiers de l'environnement. Nous avons développé les moments de débats et conférences. Nous avons aussi réussi à créer un bel espace consacré au jeune public. Enfin, nous avons multiplié les partenariats, notamment avec des asso-



Un des 16 livres sélectionnés pour le Prix Jeunesse

ciations du 18^e : Interloque, Xéroglyphes, centre d'animation des Abbesses..., tout cela en maintenant l'accès du festival libre et gratuit.

convention est conclue entre Aurore et le Département de Paris pour une durée d'un an. Mais si cela marche, il n'y a pas de raison que cela ne dure pas...

Quel est le montant de la « prestation » pour le Département de Paris ?

Le montant de la mission est de 216 000 €, payés par le Département de Paris. Nous avons obtenu une subvention auprès de la Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration (DPVI) de 15 000 € pour l'acquisition du bus. Et nous avons sollicité le Conseil Régional d'Île-de-France pour une subvention pour l'aménagement intérieur du bus.

Quels sont les critères pour venir vendre au carré des biffins ?

Il y a un critère de lieu de résidence, qui doit être dans le 17^e, le 18^e arrondissement ou à Saint-Ouen. Un autre critère est celui des revenus. Sans que cela soit fixé avec un barème, on regarde si la personne a réellement besoin de vendre sous le pont pour vivre. Il y a les biffins « historiques », qui ne répondent pas forcément au critère de résidence ; mais qui sont là depuis 10 ou 15 ans, et qu'on ne peut pas ne pas inscrire. Tout récemment, on a inclus un nouveau critère : c'est la liste des membres de Sauve Qui Peut, que Mohamed Zouari, le président de l'association, avait remis à la Mairie à l'été 2007.

Comment se sont passées les inscriptions ?

A ce jour, lundi 19 octobre, 185 cartes ont été délivrées, pour vendre soit un jour, soit deux jours, soit les 3 jours (samedi, dimanche et lundi). Normalement, la totalité des emplacements devrait être occupée. Mais certains biffins qui se sont inscrits ne sont pas venus. Dimanche et lundi, voyant que des places étaient libres, on a donné des cartes provisoires pour une journée à des vendeurs, qui respectent les critères. Dimanche, cela s'est bien passé. Mais aujourd'hui, on a eu une mauvaise expérience avec des personnes qui vendaient des marchandises visiblement volées. L'objectif, c'est de remplir au mieux le carré des biffins, en respectant les engagements : vente d'objets de seconde main, pas de vente de produits alimentaires, pas de mendicité...

Quels profils de candidats se dégagent ?

Ce sont souvent des maghrébins retraités ou en invalidité ; des personnes âgées ; avec des revenus très très faibles ; c'est-à-dire inférieurs à 500 ou 600 €. On a beaucoup de retraités dont la pension est de 300 €. Et il y a aussi des personnes sans aucun revenu. Vraiment, c'est une population qui n'a pas d'argent. C'est très exceptionnel de voir quelqu'un qui gagne plus de 1000 €. Le problème, ce sont les personnes « hors critères ». On a représenté un effet d'aubaine pour des gens et du coup, on a par exemple eu un gamin de 25 ans, d'un immeuble voisin, qui est venu pour s'inscrire en disant « pourquoi pas moi ? ». Mais à cet âge là, il peut se former et trouver un travail « normal », sans avoir à biffer.

Les sans-papiers peuvent-ils aussi avoir une place de vendeurs ?

Oui, on prend des sans-papiers qui répondent aux critères. On avait prévenu la mairie. On ne leur attribue une carte que s'ils ont une attestation d'hébergement. S'ils n'en ont pas, on ne leur donne qu'une carte provisoire d'une journée. Des roms sont venus avec une attestation d'ALJT à Saint-Ouen et, intriguée, je les ai

contactés. Le responsable est défavorable à ce qu'ils vendent sous le pont de la Porte Montmartre, parce que cela risque de nuire à leur insertion professionnelle, aux actions de formation qu'ils suivent en semaine. Donc je ne peux leur attribuer a priori qu'une journée, le dimanche. Mais cela fait partie des contacts que nous devons établir prochainement, pour travailler avec les structures concernées du quartier ou proches.

Les inscrits doivent-ils payer une patente ?

Les biffins du carré paient cinq euros par an, ce qui était censé couvrir les frais de bache et de carte, mais ce n'est pas le cas.

Quelle est la plage horaire d'ouverture du carré ?

La plage horaire mise en place actuellement, de 6h du matin à 16h, n'est pas satisfaisante ; il nous semblerait plus pertinent de venir de 8h à 18h. Nous allons demander à la mairie s'il est possible de faire évoluer ces horaires ; mais ce n'est pas évident, car le fait que nous arrivions à 6h met un terme à l'installation nocturne des personnes, sous le pont du périphérique, et qui viennent à partir de 3h du matin. Si nous arrivons plus tard, cela leur permettrait de rester et de vendre jusqu'à 8h.

En cas de départ ou d'absence temporaire ou durable d'un vendeur, comment sera gérée la rotation des places ?

Il y a un monsieur qui m'a dit qu'il partait au pays, trois mois par an. Un autre, en soins à Bichat, est sorti de l'hôpital pour venir s'inscrire. Il avait le bracelet au poignet... Les vendeurs sont susceptibles d'être absents ponctuellement ou plus durablement. Cela fait partie des choses que l'on peut gérer, si on le sait au départ. De même, il y a des personnes qui nous ont demandé de vendre pendant les 3 jours. Mais pour le démarrage, on préfère leur donner 2 jours, et s'assurer de leur présence, avant de leur permettre de vendre le troisième jour également. Nous n'avons pas encore défini de critères pour déterminer à partir de quelle durée de vacance d'une place un autre biffin peut se la voir attribuer. Cela fait partie des points que nous allons travailler avec la mairie et les partenaires dans le cadre du Comité de suivi.

En tant que travailleur social, est-ce qu'il

Le bus prêté par Les enfants de Don Quichotte



La carte d'un biffin



Il y a des situations qui vous ont frappé dans un sens ou dans un autre ?

Avant d'être travailleur social, j'ai été bénévole pendant cinq ans aux Restos du Cœur et j'ai donné des cours d'alphabétisation. Je retrouve la même chose : la même misère, la même exigence, la même gentillesse. Ce sont des gens désespérés et qui le montrent. Donc c'est dur. Par exemple, il y a des gens en fauteuil roulant, qui viennent vendre. Et il y a ce jeune, qui était très content d'avoir une place sur le carré ; c'est son premier travail, il a dit que sa mère sera fière de lui.

Que retirez-vous, pour la suite, de ce tout premier week-end ?

On a besoin de revoir certains points soit avec l'équipe, soit avec la mairie : les horaires d'ouverture, prendre des décisions lorsque les bâches ne sont pas remises en fin de journée ou notre intervention face à une installation sauvage. Toutes les équipes se concentrant sur les adhésions, il n'a pas encore été possible de mettre en place un accompagnement social pour les personnes adhérentes. Plusieurs situations ont cependant été repérées. Dans un temps prochain, nous espérons pouvoir y remédier. Ce projet est expérimental, il est essentiel de pouvoir le faire évoluer afin d'être au plus proche des besoins repérés.

Photo et propos recueillis par Sylvie

Remerciements à Sylvie Gomes pour sa disponibilité.

ENTRETIEN AVEC DOMINIQUE BERGER, RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE PORTE MONTMARTRE



A l'entrée, un choix de nouveautés attendent les lecteurs

Qu'est-ce que signifie pour vous la médiation autour du livre ?

D'abord, il faut préciser qu'au départ, le but des bibliothèques consiste à « instruire, distraire et informer », ce sont les trois grands objectifs. Quand les bibliothèques modernes ont été lancées, au XX^e siècle, on avait essentiellement des livres. Les temps ont changé. Aujourd'hui, nous proposons des CD de textes lus, des magazines, et dans la future bibliothèque, des DVD, des postes multimédias... Le livre restera central, mais ce ne sera plus l'unique support. Nous bâtissons une collection pour nos lecteurs, du moins pour ceux qui fréquentent la bibliothèque. La bibliothèque Porte Montmartre est une bibliothèque très conviviale et les échanges avec nos lecteurs nous permettent de cibler leurs attentes.

Le problème ce sont ceux qui ne fréquentent pas la bibliothèque. Il y a deux principales raisons à cela : il y a ceux qui ne connaissent pas le lieu ; le boulevard Ney représente une frontière qui n'est pas facilement franchie par les lecteurs. Certaines personnes n'imaginent pas qu'il y a une bibliothèque entre les Maréchaux et le périphérique... D'autres ne fréquentent pas la bibliothèque, car c'est pour eux « le temple du savoir » et ils ont l'impression que cela n'est pas fait pour eux. Le but, c'est d'aller les chercher et de leur montrer que ce lieu est pour tout le monde, qu'on y trouve des choses de tous niveaux, des choses légères ou encore des livres pour compléter sa formation, par exemple, les méthodes de langue. De même, avec les postes multimédias que nous aurons dans la future bibliothèque : il faut que nous soyons là pour guider les gens dans leur utilisation d'internet et

LE MÉDIATEUR SCOLAIRE : UNE TECHNIQUE DE GESTION DE LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Dans le domaine scolaire, si la médiation s'inscrit dans le processus de gestion des conflits, elle n'est pas une mesure disciplinaire mais une alternative au « modèle disciplinaire » qui, lui, entraîne une stigmatisation et une exclusion de l'élève par le prononcé d'une sanction. Cette médiation, encore au stade expérimental, n'a pas été mise en place à grande échelle. L'originalité, c'est que cette médiation est exercée par des élèves. Ils sont alors chargés de résoudre les conflits au sein de leurs établissements, ce qui n'est pas une mince affaire. Et ce d'autant plus, que les élèves viennent d'abord pour apprendre, même si la résolution de conflits participe de la vie en société

J.P. Bonafé-Schmitt, N. Schmutz et C. Pautonnier

des autres ressources électroniques Car on peut se servir d'internet pour un tas de raisons : s'informer, se distraire, chercher un emploi... L'idée est de désacraliser la bibliothèque, de dire aux gens : « La bibliothèque c'est pour vous, pour tout le monde, pas seulement pour ceux qui ont fait des études ».

En terme de médiation, une opération importante pour nous est la Bibliothèque Hors Les Murs l'été : nous sortons à la rencontre du public, avec les documents, et nous allons raconter des histoires aux gens. Je crois à ce type d'action. Tous les gens ont besoin qu'on leur raconte des histoires. Nous faisons

les Bibliothèques Hors les Murs avec la participation de la Compagnie Résonances et du Petit Ney. Le professeur de Français Langue Étrangère du centre d'animation Binet vient en début d'année scolaire avec ses élèves pour une présentation de la bibliothèque. Il y a beaucoup d'associations très actives dans ce quartier et, pour la suite, notre intention est de développer avec elles des actions communes.

Nous faisons aussi du portage de livres à domicile. Une charmante jeune fille de Service Civil International, Johanna, fait le portage chez des personnes âgées ou empêchées, pour neuf mois. Elle est accompagnée d'un bibliothécaire pour le premier rendez-vous pendant lequel on échange avec la personne sur ses goûts et ses centres d'intérêt : ceux-ci sont notés sur une fiche. Ensuite, Johanna fait le choix des livres pour le compte du lecteur et organise avec lui les rendez-vous. C'est bien qu'on ait cette volontaire de SCI, car on est une petite équipe, et on n'aurait pas les moyens de mettre en place cette action sans sa présence. Mais nous espérons bien continuer cette action au-delà du contrat de Johanna.

En conclusion, notre travail dans les années à venir sera de montrer aux habitants du quartier que la bibliothèque est pour eux et qu'elle a beaucoup à leur apporter.

Quelles sont les difficultés, les obstacles à la médiation ?

On rencontre plusieurs difficultés pour favoriser l'accès du public à la bibliothèque : d'abord, un déficit de publicité sur la localisation du lieu ; c'est un point qu'il faut que l'on aborde avec le chargé

de communication des bibliothèques de la Ville de Paris. Ensuite, les gens eux-mêmes qui pensent que la bibliothèque n'est pas pour eux. Comme la vie associative est très développée, c'est en travaillant avec elles que l'on pourra aller à la rencontre de ces publics. Une autre difficulté, c'est que la médiation demande du temps, et des moyens en personnel, ce qui manque. Dans la future bibliothèque, nous serons plus nombreux, nous pourrions développer nos actions de médiation...

Par ailleurs, nous avons pas très loin une bibliothèque avec un fond très riche, qui est Clignancourt. Quelqu'un qui habite de l'autre côté du boulevard Ney, pas loin d'ici, va avoir tendance à aller à Clignancourt plutôt qu'à traverser le boulevard, parce qu'il est attiré par tout ce que la bibliothèque Clignancourt peut proposer. Ce sera à nous de promouvoir ce que nous allons proposer dans la future bibliothèque.

Comment transmettez-vous l'intérêt pour les livres, le goût de la lecture ?

Je reprendrai ce qu'a dit Pennac et reviendrai sur « raconter une histoire ». Il avait donné le goût de la lecture à ses élèves parce qu'il avait commencé à leur lire un roman, le Parfum de Patrick Süskind, je crois. Il les avait attirés, en quelque sorte, et s'ils voulaient découvrir la suite, ils devaient le lire eux-mêmes. Cet exemple concerne un roman mais on peut imaginer de donner l'envie au lecteur avec un livre de cuisine, un guide de voyage...

J'ai eu une expérience proche de celle que décrit Pennac. Mes collègues de la bibliothèque Jeunesse m'ont demandé de venir faire la lecture à des élèves de 4^e techno ; je leur ai lu un texte d'Annie Saumont, un texte très quotidien : l'histoire d'une jeune fille amoureuse dont on se rend compte à la fin qu'elle est manipulée par son copain qui fait du trafic de drogue. Au début les élèves ricanent, puis au fur et à mesure de la lecture ils écoutaient le texte, finalement pris par l'histoire.

Lire des histoires, on le fait pour des enfants, de manière classique, comme toute bibliothèque, on reçoit des scolaires : on lit des contes, des histoires, on dit des comptines, en fonction de leur âge. Mais je crois que même les adultes ont besoin qu'on leur lise des histoires.

Propos recueillis par Sylvie

Photo : Sylvie et Archives Le Petit Ney

des réunions de supervision...

Le préalable

Pour être efficace, la mise en place de telles structures intermédiaires nécessite un accord minimum de l'ensemble des acteurs. Or, le recours à la médiation n'est pas un réflexe naturel de la part des personnes en conflit. Dès lors, son institutionnalisation nécessite de s'inscrire dans le temps. En effet, il existe une certaine réticence à la création de ces médiateurs-élèves, émanant aussi bien du corps enseignant, des parents que des élèves des classes de lycée professionnel notamment, du fait de la peur des représailles, de la méfiance, du manque de légitimité de la fonction, mais également

du fait que ces médiateurs devaient être désignés, et non élus, par les membres de la communauté éducative sur la base d'une liste de volontaires.

La médiation : un processus d'apprentissage

Pour familiariser la communauté scolaire avec la médiation comme apprentissage à la citoyenneté (responsabilisation des élèves pour améliorer les relations, développement de nouvelles solidarités, création d'une meilleure ambiance scolaire ou extra-scolaire...), une méthode d'intervention, adaptée au niveau scolaire des élèves, a été élaborée en plusieurs phases :

1) Sensibilisation à la notion de conflit et à la médiation : cette phase est très importante dans le processus de légitimation des futurs médiateurs auprès de l'ensemble des élèves.

2) Apprentissage du mode de gestion des conflits par la médiation : une fois les candidats-médiateurs désignés, une formation de 8 heures sur les techniques de médiation leur est dispensée. Elle a pour objectif d'aider les élèves à développer leurs capacités et leur autonomie en matière de régulation des conflits, en dehors de toute intervention des adultes. Cette formation pour devenir médiateur a d'ailleurs été majoritairement reconnue comme nécessaire. S'appuyant sur des jeux de rôles, filmés et analysés, les élèves ont été amenés à réfléchir sur l'utilisation de la médiation. Ces programmes ont permis une valorisation des capacités de chacun dans des rôles sociaux, indépendamment du travail scolaire. L'intégration, aussi bien des "bons" élèves que des élèves "à problèmes", a permis un renforcement de "l'estime de soi".

Les constats suite à cette expérience

Il existe une confusion dans la représentation du rôle du médiateur (avec le rôle d'un arbitre, d'un justicier voire d'un magicien qui pourrait changer la face du monde). Les qualités nécessaires du mé-



diateur sont les suivantes : capacité de communication, calme, empathie, impartialité, discrétion (la médiation doit être confidentielle afin de favoriser la création de rapports de confiance entre acteurs du processus de médiation). La capacité d'autonomie varie en fonction de l'âge : le recours à l'adulte sera plus fréquent dans les classes de primaire et les premières années de collège qu'au lycée où les médiateurs préfèrent une discussion directe entre les parties pour trouver une solution. Le recours à l'adulte n'est alors utilisé que comme une menace pour surmonter une situation de blocage dans la négociation. En effet, la supervision de l'activité des médiateurs par un adulte est souvent perçue comme une limite à leur autonomie, comme un obstacle à l'instauration d'une relation de confiance entre les parties au conflit. La dynamique de groupe est plus difficile à mettre en œuvre dans les collèges car il existe une rupture nette entre les 6^e/5^e et les 4^e/3^e. Toutefois, le nombre d'affaires résolues par la médiation est inversement proportionnel à l'âge des médiateurs. En effet c'est surtout dans les écoles primaires que les élèves ont sollicité leurs camarades. Au sein des

lycées professionnels, il y a de nombreuses médiations "informelles" ou "sauvages", qui se déroulent avec une certaine liberté.

Il y a un "effet d'établissement" : l'efficacité de la médiation varie en fonction de l'implication de la communauté éducative de l'établissement. Or, il apparaît qu'une minorité d'enseignants s'est réellement impliquée dans le projet de médiation ; la plupart refusent de voir la médiation comme un apprentissage à la gestion des conflits par les élèves et préfèrent s'en charger eux-mêmes.

Par cette approche, la recherche-action a permis à des élèves d'utiliser la médiation comme nouvelle forme d'action commune pour la résolution des conflits, aussi bien au sein de la communauté scolaire que dans le cadre plus global du quartier. Il semble que cette nouvelle forme d'action commune repose sur de nombreux facteurs pour être efficace. Elle suppose notamment une redéfinition des rapports entre élèves et membres de la communauté éducative et entre les élèves eux-mêmes, et la constitution de nouveaux espaces intermédiaires de régulation des relations sociales.

Si la médiation scolaire se heurte aujourd'hui encore à certaines réticences, ou si elle connaît certaines lacunes, ce n'est que par la pratique et par la reconstitution du lien social au sein des établissements qu'elles pourront être comblées.

Philippe

Illustration : Détail de La lutte bretonne de Paul Sérusier (huile sur toile, musée d'Orsay)

Sources : BONAFE-SCHMITT J.P, La médiation scolaire : une technique de gestion de la violence ou un processus éducatif ? , in "Violences à l'école-Etat des savoirs", coordonné par Bernard Charlot et Jean Claude Emin, Ed. Armand Colin,

Social

L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES S'INSTALLE DANS LE 18^E ARRONDISSEMENT

Oasis 18, tout le monde connaît cette association dans le quartier ! Depuis quelques semaines c'est dans ses locaux, rue Camille Flammarion, que se tiennent, tous les matins, les permanences de AGF 17. J'y ai rencontré les deux personnes de l'association, et croisé quelques femmes qui viennent essentiellement pour des démarches concernant la recherche d'emploi. En effet, l'Association Générale des Familles, installée dans le 17^e arrondissement, souhaite s'implanter également dans le 18^e arrondissement.

Cette grosse association (plus de 100 bénévoles et une équipe de salariés) existe depuis 1933. Affiliée à la Fédération Départementale Familles de France de Paris et à l'Union Départementale des Associations Familiales de Paris (UDAF), elle intervient dans les domaines de l'animation, de l'entraide et du soutien aux familles. L'AGF 17 compte près de 900 familles adhérentes, soit plus de 2000 personnes. Elle propose à ses adhérents un ensemble d'activités artistiques, culturelles, sportives, pour adultes et enfants, ainsi qu'une halte garderie de

plein air et des bourses annuelles (bourses aux jouets, bourses aux vêtements, petite brocante, livres, etc.). Elle propose aussi à tous, gratuitement, un ensemble de services :

- Mise en relation des offres et demandes d'emploi de service à la personne pour les gardes d'enfants, femme de ménage, auxiliaire de vie, petit bricolage, etc.

- Parcours vers l'emploi pour les demandeurs d'emploi de services à la personne avec, entres autres, des formations professionnelles : initiation à l'informatique sur PC, techniques de ménage et repassage, garde d'enfants de 0 à 10 ans. en projet pour 2010 : atelier d'aide à la rédaction de CV et lettres de motivation (Porte de St Ouen) ; entretiens personnalisés, sur RV, pour tout ce qui concerne les reconversions professionnelles, ou l'accession aux formations diplômantes.

- Micro crédit social

- Aide juridique avec, entre autres, tout ce qui concerne la gestion de budget, le surendettement (accompagnement dans les démarches et suivi de

la famille, si elle le souhaite, pour éviter de se retrouver en situation difficile)

- Atelier d'alphabétisation : conversation française (orale et/ou écrite)

- Accompagnement à la scolarité

- Bourse aux vêtements, jouets, puériculture, petite brocante.

Cette association insiste sur sa disponibilité en temps auprès des familles et sur la diversité de ses domaines de compétences. Elle propose un accompagnement personnalisé dans les démarches administratives ou pour l'emploi avec un suivi au plus loin des besoins et des demandes ainsi que des conseils d'orientation. Elle souhaite s'ouvrir au 18^e arrondissement et toucher ainsi les personnes du nord de Paris. Une permanence est actuellement installée dans les locaux d'Oasis 18, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h. Sauf pendant les congés scolaires.

Claudie

Pour plus d'informations : Tél. : 01 47 63 04 07
un site internet : www.agf17.fr

LE PIMMS, POINT INFORMATION MÉDIATION MULTI-SERVICES

Installé au cœur de La Poste Paris-Bichat, 11 avenue de la porte Montmartre, c'est le premier PIMMS à avoir ouvert à Paris, qui en compte aujourd'hui cinq. Il s'est progressivement installé à travers les services rendus aux habitants dans leurs démarches quotidiennes. Son succès va s'amplifiant. Pour répondre à toutes ces demandes, 4 médiateurs à temps plein accueillent le public du lundi au vendredi de 11h à 19h et le samedi de 9h à 12h. La file d'attente ne désemplit pas : « Nous accueillons de plus en plus de monde, en moyenne 60 personnes par jour, soit 1200 personnes par mois. Le public se situe majoritairement dans la tranche d'âge 45-60 ans, mais nous recevons également de jeunes couples. » précise sa responsable, M^{me} Elise Couzi (*) que nous avons rencontrée pour faire le point sur ce service ouvert depuis le mois de janvier 2005.

Un véritable service social

De la simple facture au surendettement et aux abus de confiance, les demandes sont variées. Les personnes viennent pour des démarches administratives, des demandes d'explication sur des baisses de prestations sociales (ex : pourquoi les allocations de la CAF ont baissé). « En général, les personnes qui viennent sont perdues dans les démarches administratives. Nous sommes en capacité de répondre à toutes les demandes. Le principe est simple : soit le PIMMS répond à la demande parce que c'est quelque chose qu'il sait faire, soit il oriente la personne vers la structure adaptée. ». Ainsi, la personne repart toujours avec une solution ou une perspective qui peut être une orientation. Le PIMMS privilégie les associations et les structures de l'arrondissement. Il exécute un gros travail d'explication : factures EDF, GDF Suez, courriers et documents administratifs... Les agents de médiation en profitent pour faire passer les messages de prévention sur les éco-gestes et la maîtrise des dépenses énergétiques par exemple, ou encore sur les risques sanitaires (ex : sécurité gaz...) et ceux liés à la mauvaise utilisation des appareils domestiques, et sur surendettement. « Nous profitons de la venue d'une personne pour faire de la prévention. C'est notamment le cas si nous constatons que la facture d'électricité est élevée par rapport à la taille du logement ou de la famille. »

Le surendettement

Sur le surendettement, « Beaucoup de personnes viennent pour nous demander de remplir des formulaires de crédit. Normalement nous refusons et nous les orientons s'ils correspondent aux critères, vers le Crédit Municipal, ou leur propre banque. ». Les propositions d'organisme de prêts sont catastrophiques ;

LE CARRÉ DES BIFFINS SE MET EN PLACE, AUREORE EN ASSURE LE PORTAGE

Le 17 octobre s'est ouvert le Carré des biffins. Pour les habitués du quartier, l'image dégaïe de l'avenue de la porte Montmartre était saisissante. Peu avant le pont, les estafettes de CRS stationnaient. Un peu plus bas, le véhicule de la Direction de la Prévention et de la Protection de la Mairie de Paris, rue Louis-Paul Valéry Radot, le bus des enfants des Don Quichotte, celui d'Aurore, ne devant arriver que le week-end suivant. Sylvie Gomes, directrice adjointe d'Aurore - Trajectoires Insertion, est responsable de la mission d'Aurore sur le carré des biffins de la Porte Montmartre. Elle a volontiers accepté de répondre à nos questions.

n'importe qui peut avoir un prêt, ces sociétés en proposent aux Rmistes. Les difficultés de surendettement sont également présentes à travers les demandes d'aide au remplissage des dossiers. « Nous sommes témoins de situations particulièrement délicates qui ont souvent pour origine une accumulation de crédits à la consommation à des taux d'intérêts très élevés. Nous n'avons pas de relation directe avec les organismes de crédit. Il nous arrive également d'être en contact avec les huissiers pour négocier un échelonnement des dettes, ou même pour faire stopper temporairement la procédure. Nous avons traité plusieurs situations d'impayés liées à l'origine à un litige de consommation : vente forcée, abus de confiance... Citons par exemple ces personnes qui passaient dans les immeubles en disant aux locataires qu'ils avaient gagné un portable et qu'il leur suffisait de signer un document. De fait, ils récupéraient un portable, doublé d'un abonnement très conséquent, sans corrélation avec leurs consommations téléphoniques, ni leurs ressources financières. »

Le fait d'être partenaire avec des entreprises de service public, telles qu'Eau de Paris, EDF, GDF Suez, Keolis (gestionnaire de PAM 75) ou encore La Poste... permet aux agents du PIMMS une bonne connaissance de leurs prestations et de leurs modes de fonctionnement. Cela facilite les contacts privilégiés et donc l'aide apportée aux habitants dans leur rapport avec ces entreprises.

Pas de réponse juridique

Le PIMMS réalise un accueil généraliste, il ne répond donc pas aux questions d'ordre juridique : « Les personnes sont réorientées pour ces questions vers le PAD (Point d'Accès au Droit, rue Stéphane), le bus des Avocats (av. de la Pte Montmartre le mardi à partir de 17h) ou la Maison de la Justice et du droit dans le 17^e. ».

En complémentarité avec La Poste

Hébergé par La Poste, les salariés ont noué des liens et s'attachent à travailler en complémentarité : « Les contacts entre les personnels sont réguliers et conviviaux » nous indique la responsable. Si le PIMMS reçoit de nombreux clients de la Poste, il va aussi au-devant d'eux et investit l'espace d'accueil de La Poste pour les accompagner dans les formulaires et dans l'usage des machines automatiques : timbres, photocopies, remise de chèque...



De gauche à droite, Animatou, Fatima, Oliver et Elise

A l'étroit dans ses 20 m2 ?

Le PIMMS occupe un bureau d'une vingtaine de mètres carrés. L'augmentation de sa fréquentation génère parfois quelques embouteillages, les personnes attendent dans le couloir ou devant la porte du PIMMS, ce qui gêne la circulation pour l'accès aux bureaux des conseillers financiers. Ce point a fait l'objet d'échanges lors du dernier comité de pilotage en juillet dernier, et des réflexions sont à l'étude. Pour autant, chacun insiste sur la nécessité de maintenir cette complémentarité à travers la cohabitation La Poste-PIMMS. A suivre donc...

La médiation pour le PIMMS ?

Si le PIMMS a le mot médiation dans son appellation, la médiation ne concerne qu'une petite partie des missions de l'agent de médiation du Pimms : « En médiation, le PIMMS intervient pour faciliter une communication, une relation, la transmission d'une confiance, le transfert d'un savoir ou d'une connaissance. Il prévient et aide à la résolution des conflits liés à la vie quotidienne. »

Texte et Photo : Philippe

1) A Paris, il existe 5 PIMMS, Elise Couzi, est responsable du 18^e Bichat et de celui de la Porte d'Aubervilliers qui a vocation à traiter les habitants du 18^e comme du 19^e (206 Bd Mac Donald, peu après à la cité Charles Hermitte). Là encore, les locaux sont partagés, avec le PLIE (Plan Local d'Insertion Economique) cette fois.